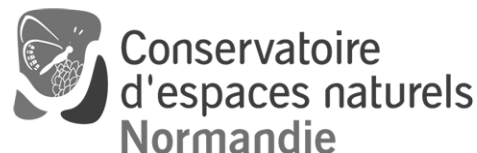


# MARAI DES PATURES



Site ouvert au public	
<b>LOCALISATION</b>	ARGENTAN (61)
<b>MILIEUX</b>	prairie humide
<b>PROPRIÉTAIRE</b>	Convention
<b>SURFACE</b>	15

Au cœur de la commune d'Argentan, il est impératif de passer par le marais des pâtures. Véritable petite pépite de nature en bordure du fleuve Orne et au cœur de la ville, il est possible de se promener le long d'un sentier avec panneaux de découverte qui expliquent la gestion du site. La loutre d'Europe, le campagnol amphibie ou la sanguisorbe officinale sont trois espèces protégées qui sont présentes sur le site à l'année. De nombreuses autres plantes et animaux fréquentent le site.

Des animaux de races rustiques (Chevaux et vaches) appartenant au Conservatoire d'espaces naturels sont présents durant la belle saison pour gérer les prairies humides du marais.

---

## Le patrimoine naturel protégé

### Découverte du site

Une partie du site n'est pas accessible. Les prairies pâturées par les animaux sont interdites d'accès. Les chiens doivent être tenus en laisse et il est interdit de nourrir les animaux. En hiver, prévoir de bonnes chaussures pour franchir quelques passages humides